Plan d'action du Comité interdépartemental de DIH

Le CIDIH et ses membres se fixent les priorités et objectifs suivants à atteindre avant la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en 2023:

Thème 1 : Protection spécifique

Actions

Emblème de la croix rouge

► Renforcer les mesures de dénonciation des cas d'imitation ou d'usurpation de l'emblème de la croix rouge

Biens culturels

▶ Identifier et élaborer des mesures de mise en œuvre de la Stratégie en matière de protection du patrimoine culturel en danger 2019-2023, notamment dans le domaine de la protection des biens culturels numériques

Thème 2 : Réglementation des moyens et méthodes de guerre

Actions

Réglementation spécifique de certaines armes

► Contribuer à clarifier plus avant l'application du DIH aux nouvelles technologies, notamment dans le domaine cybernétique et celui de l'intelligence artificielle

Thème 3: Répression pénale des violations du droit international humanitaire

Actions

Autorités nationales compétentes

 Contribuer à améliorer la coopération judiciaire entre Etats en participant activement à l'Initiative sur l'entraide judiciaire (« MLA Initiative »)

Cour pénale internationale

► Contribuer concrètement à une amélioration de l'efficience et de l'efficacité de la CPI

Thème 4: Traduction, diffusion et formation en droit international humanitaire

Actions

► Renforcer la diffusion et formation en DIH au sein de l'armée suisse et de la population civile, en faisant appel notamment à des moyens numériques

Thème 5 : Soutien à la mise en œuvre du droit international humanitaire

Actions

Comité interdépartemental de droit international humanitaire

- ▶ Approfondir les réflexions sur les enjeux de la Suisse en matière de DIH sur la base du rapport volontaire
- ► Mettre à jour périodiquement tout ou partie du rapport volontaire afin d'évaluer les progrès dans la mise en œuvre du DIH par la Suisse
- ► Echanger avec d'autres commissions nationales de DIH sur la mise en œuvre et le respect du DIH, notamment au sein de la communauté en ligne du CICR, et soutenir lesdites commissions dans la rédaction de leurs rapports volontaires
- ▶ Appuyer l'organisation de réunions d'experts sur le DIH, notamment sur la base du rapport volontaire
- ▶ Promouvoir un traitement adéquat du DIH au Conseil de sécurité, notamment dans le cadre de la campagne de la Suisse pour y être élue

Commission internationale humanitaire d'établissement des faits

► Faire mieux connaître la CIHEF et encourager les Etats à reconnaître sa compétence et à recourir à ses services d'enquête ainsi qu'à ses bons offices en vue de faciliter le respect du DIH

Thème 6 : Autres mesures pour assurer le respect du droit international humanitaire

Actions

▶ Mettre pleinement en œuvre l'engagement volontaire (*pledge*) Strengthening dissemination of IHL (2020-2023), y compris en ce qui concerne l'organisation d'évènements visant à diffuser le rapport volontaire